

# ACTION URGENTE

## YÉMEN. UN MILITANT POLITIQUE EN DÉTENTION

**Le militant politique Khaled al Junaidi, originaire du sud du Yémen, est visiblement en détention au secret sans inculpation depuis le 6 novembre dernier. Il risque d'être victime de torture et d'autres mauvais traitements, et il est possible qu'il soit pris pour cible en raison de son militantisme politique.**

Le 6 novembre 2013, **Khaled al Junaidi**, ingénieur âgé de 41 ans et père de trois enfants, a été arrêté à Aden, dans le sud du Yémen, alors qu'il rentrait chez lui. Il est le porte-parole du Mouvement jeune et étudiant pour la liberté et l'indépendance de l'Arabie du Sud. Il est également membre de la coalition politique Mouvement du sud (aussi appelée Al Hirak).

Cet homme serait actuellement incarcéré à la prison de la Sécurité politique d'Al Solban à Aden, où l'un de ses proches a pu le voir pendant quelques minutes le 12 novembre dernier, après avoir attendu des heures à l'extérieur. Khaled al Junaidi était alors menotté et accompagné d'au moins trois gardiens, et il se plaignait d'avoir faim en raison du manque de nourriture. Sa famille n'a pas été autorisée à lui rendre visite depuis.

Le 7 novembre, le procureur général d'Aden a ordonné au directeur de la Sécurité spéciale – également appelée Sécurité centrale, qui aurait interpellé Khaled al Junaidi – d'inculper ce dernier ou de le relâcher conformément à la législation yéménite.

Khaled al Junaidi a déjà été appréhendé à trois reprises, deux fois en 2011 puis en février 2013, pour avoir participé à des manifestations. Il a été interrogé au sujet de son militantisme politique avant d'être relâché sans inculpation au bout de quelques jours en 2011 et au bout d'un mois en février dernier. Néanmoins, à chacune de ses arrestations, ses proches ont été informés de l'endroit où il se trouvait et pouvaient lui rendre visite en prison.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :**

- exhortez les autorités à veiller à ce que Khaled al Junaidi soit protégé de la torture et d'autres mauvais traitements, et puisse immédiatement s'entretenir avec sa famille et l'avocat de son choix ;
- priez-les instamment de relâcher cet homme ou de l'inculper d'une infraction reconnue par la loi et de le juger au cours de procédures respectant les normes internationales en matière d'équité des procès, et précisez que l'exercice pacifique du droit à la liberté d'expression et de réunion est garanti par le droit international et ne doit donc pas être érigé en infraction dans la législation yéménite.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 30 DÉCEMBRE 2013 À :**

Ministre de l'Intérieur  
Abdul-Qader Qahtan  
Ministry of Interior  
Sana'a, Yémen  
Fax : +967 1 332 754 / +967 1 332581  
Courriel : [moi@yemen.net.ye](mailto:moi@yemen.net.ye)  
Formule d'appel : *Your Excellency, /*  
Monsieur le Ministre,

Gouverneur d'Aden  
Waheed Ali Rasheed  
PO Box: 6013, Khormaksar  
Aden, Yémen  
Fax : +967 2 222 412  
Courriel : [adengov8@gmail.com](mailto:adengov8@gmail.com)  
Formule d'appel : *Dear Mr Waheed Ali*  
*Rasheed, / Monsieur le Gouverneur,*

**Copies à :**  
Ministre des Droits de l'Homme  
Houriah Ahmed Mashhour  
Ministry of Human Rights  
Sana'a, Yémen  
Fax : +967 1 444 833  
Courriel : [mshr@y.net.ye](mailto:mshr@y.net.ye)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Yémen dans votre pays.**

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## YÉMEN. UN MILITANT POLITIQUE EN DÉTENTION

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis 2007, des manifestations sont organisées sporadiquement dans le sud du Yémen. Elles ont été lancées par des militaires à la retraite qui se plaignaient de ne pas bénéficier du même traitement que ceux du nord en matière d'emploi, de salaires et de pensions. La plupart de ces anciens soldats faisaient partie de l'armée de l'ex-République populaire démocratique du Yémen (RPDY), communément appelée Yémen du Sud. Après la réunification du pays en 1990, les troupes de la RPDY et de la République arabe du Yémen (RAY), communément appelée Yémen du Nord, ont été rassemblées en une seule armée, celle de la nouvelle République du Yémen. Cependant, à la suite de la guerre civile de 1994, qui s'est conclue par la défaite du sud, de nombreux soldats de l'ex-RPDY ont été renvoyés de l'armée. Ces anciens militaires, ainsi que ceux qui appartiennent encore à l'armée actuelle, affirment subir des discriminations par rapport aux soldats qui ont fait partie de l'armée de la RAY.

Le Mouvement du sud (également appelé Al Hirak, forme abrégée de son nom arabe) est une coalition informelle de groupes politiques, dont beaucoup réclament la sécession pacifique du sud du Yémen, qui était une région indépendante jusqu'à ce qu'elle soit rattachée au nord en 1990. Cette organisation, qui semble être le fruit de ces manifestations, a commencé à planifier ses propres actions de protestation pour dénoncer ce qu'elle perçoit comme l'incapacité du gouvernement à lutter contre la discrimination envers la population du sud du pays. Les autorités ont répondu avec brutalité à ces manifestations. Plusieurs dizaines de manifestants ont été tués dans les défilés ou à proximité. Beaucoup semblent avoir été abattus illégalement car ils ne mettaient pas en danger la vie des membres des forces de sécurité ni d'autres personnes. Depuis le début des protestations en 2007, les forces de sécurité ont arrêté et placé en détention, bien souvent de manière arbitraire, des milliers de manifestants et de passants, ainsi que des chefs de file et des militants du Mouvement du sud.

Depuis février 2011, et à la suite des appels à la démission du président yéménite, les manifestants, surtout à Aden, réclament un changement de régime et le départ du président. Des rassemblements de protestation appelant le sud à se séparer du reste du pays ont également lieu dans cette ville et dans d'autres parties de la région méridionale. À plusieurs reprises, les autorités y ont répondu en ayant recours à une force excessive. Pour en savoir plus, consultez *Yemen must investigate sniper killings of protesters*, 9 juillet 2012, <http://www.amnesty.org/en/news/yemen-must-investigate-sniper-killings-protesters-2012-07-09>.

La photo de Khaled al Junaidi est disponible sur ADAM - ID : 183679.

Nom : Khaled al Junaidi  
Homme

AU 313/13, MDE 31/017/2013, 18 novembre 2013

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**

